

Annales du T.-S. Rosaire

BX

2162

C236

A1

A613 **Chronique du Pèlerinage**

N.S,

13

1914-15

ET

DU

Cap-de-la-Madeleine



VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

Tome 13^{ème} de la Nouvelle série

De mai 1914 à mai 1915



Cap-de-la-Madeleine

Les Annales du T.-S. Rosaire

Béniés par Sa Sainteté le Pape Pie X

Paraissent le 1er de chaque mois avec l'approbation de
l'*Ordinaire*.

Chronique du Sanctuaire

MAI

1714 : — : 1914



Il y aura donc *deux cents ans*, le 13 Mai 1914, que Mgr de *Saint Vallier* inscrivit, dans notre vieux livre de Fabrique, l'ordonnance qui décrétait la construction de notre *Sanctuaire*.

La nouvelle vignette, qui décore le frontispice de cette livraison de Mai, représente fort bien les multiples pensées qu'évoque cet anniversaire.

Le vieux *Sanctuaire* est protégé par la Vierge et son Rosaire, car c'est Elle qui s'est choisi cette vieille chapelle pour y faire fleurir la dévotion au chapelet.

Cette vieille église, il est vrai, n'a été commencée qu'en 1714, mais il ne faut pas oublier que dès 1694 la confrérie du Rosaire avait été établie dans la chapelle antérieure, et que, dans la nouvelle église, la confrérie conservait son autel.

Monseigneur de St Vallier, l'évêque d'alors, Monseigneur Cloutier, l'évêque d'aujourd'hui sont, au nom de la sainte Eglise, les gardiens de ce sanctuaire et de sa dévotion.

Le premier a signé le diplôme qui instituait la confrérie du rosaire ; le second a eu l'insigne honneur et bonheur de couronner la Vierge du Cap et de communiquer un essor admirable à l'oeuvre du pèlerinage à *Notre-Dame du Très-Saint Rosaire* au Cap de la Madeleine.

* * *

Mais ce vieux *Sanctuaire* qui donc l'a construit ?

Nous osons presque dire : "*tout le monde*." Ainsi, par un dessein providentiel, ce Sanctuaire doit de la reconnaissance à une multitude de bienfaiteurs, répandus sur presque toute la

surface du pays. Les liens mystérieux de cette vertu délicate *l'apparentent*, d'une alliance intime, avec la grande famille canadienne et par là il a des titres à être vraiment un Sanctuaire *national*.

Maurice Barrès a écrit, au sujet des Églises de France :

“Parlons, écrivons, plaidons, projetons le plus de lumière que nous pourrons sur la noble église du village. La plus belle louange que nous en pourrons dire n'est rien auprès du service que lui rend le *prêtre* s'il la remplit de fidèles... faisons des vœux pour que chaque église trouve un *prêtre exemplaire*.”

Ce *prêtre exemplaire* notre église a eu le bonheur de l'avoir dès sa naissance. C'est Messire *Paul Vachon*.

Jacques Deslignery, curé de Champlain, a présidé à ses funérailles le 9 Mars 1729 et il a dit de lui qu'il est “décédé le septième du dit mois, muni des sacrements ordinaires après avoir desservi la paroisse du Cap, l'espace de quarante quatre ans, avec édification et à l'avantage de tous les paroissiens qu'il a laissés embaumés de l'odeur de ses vertus et dans la douleur d'avoir perdu un si digne pasteur qui les a instruits également par ses paroles et par ses exemples.”

Après la mort de Messire *Paul Vachon*, la paroisse du Cap est devenue une simple desserte que visitait un missionnaire, et il nous faut descendre jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle pour y trouver de nouveau un curé résident. Mais, soit parmi les missionnaires de passage, soit parmi les curés résidents, il nous serait facile de dresser une longue liste de ces *prêtres exemplaires* que Maurice Barrès réclame pour chaque église.

Messire *Paul Vachon*, un des premiers prêtres canadiens, ordonnés au pays, était fils de Paul Vachon, notaire-royal, un poitevin, et de Marguerite Langlois. La descendance de son frère *Vincent* est encore aujourd'hui établie à Beauport et représentée par Édouard Vachon, fils d'Édouard Vachon et d'Émilie Beaudoin.

○ Messire *Paul Vachon* s'est dévoué à la construction de sa vieille église du Cap, et nous dirons bientôt qu'il est allé bien loin recueillir des aumônes pour venir en aide à la disette de ses paroissiens.

* * *

Les premiers qui soient venus en aide à la construction de leur église, ce sont sans doute les paroissiens du Cap.

Nous ne pouvons nommer toutes les familles d'alors mais nous choisirons quelques noms qui nous *apparentent* avec d'autres familles lesquelles, aujourd'hui, ne sont plus d'ici.

Parmi les marguilliers de 1714, nous choisirons deux noms, ceux de *Jean Jolliet* et de *Louis Provencher*.

Jean Jolliet, marié à Marie-Jeanne Cusson, était le neveu de Louis Jolliet, l'illustre découvreur du Mississipi, et il est l'arrière-grand-père de Barthélemi Jolliet, fondateur de la ville de ce nom.

Voici en effet l'ordre généalogique, tel que le donne Ernest Gagnon :

1.—Jean Jolliet et Marie d'Abancour, tous deux venus de France, mariés à Québec, père et mère d'Adrien Jolliet.

2.—Adrien Jolliet et Jeanne Dodier, mariés aux Trois-Rivières, père et mère de Jean-Baptiste Jolliet, *marguillier du Cap*.

3.—Jean-Baptiste Jolliet et Marie-Jeanne Cusson, père et mère de François Jolliet.

4.—François Jolliet et Cécile Papin, mariés à Montréal, père et mère d'Antoine Jolliet.

5.—Antoine Jolliet et Catherine Faribault, mariés à Berthier, père et mère de Barthélemi Jolliet.

Barthélemi Jolliet, ou Joliette, fondateur de la ville de Joliette (ancienne seigneurie de La Valtrie), naquit en 1789. Il épousa, en 1813, à La Valtrie, Marie-Charlotte Tareu de la Naudière, et mourut, en 1850, sans laisser de postérité."

Par Jean Jolliet, marguillier de l'église du Cap en 1714, notre sanctuaire est apparenté avec la ville de Joliette qui nous envoie, depuis quelques années de si beaux pèlerinages.

Par l'autre marguillier, *Louis Provencher*, il a des relations de famille avec l'illustre église de *St Boniface*.

Ce Louis Provencher est, en effet, le frère de l'arrière grand-père de *Monseigneur Joseph Norbert Provencher*, le saint missionnaire de la Rivière Rouge. Ce dernier, premier évêque de St Boniface, est celui qui a conduit les *Oblats de Marie*

Immaculée dans les immenses plaines de l'Ouest, d'où ils se sont taillé, jusqu'au Pôle nord, un large patrimoine de mérites et d'apostolat. Il a eu pour ancêtre, comme la plupart des familles *Provencher*, un des premiers colons du Cap de la Madeleine, ce *Sébastien Provencher*, marié en premières noces à Marguerite Manchon, et en secondes noces à Marie Catherine Guillet, veuve de feu Jacques Massé.

NOTA.—On nous permettra de corriger ici ce qui nous semble une erreur dans le Dictionnaire de l'Abbé Tanguay, Vol : 6, page 464. C'est Sébastien Provencher, *père*, qui s'est remarié en secondes noces avec Marie Catherine Guillet. Nos registres disent en effet, le 14 mai 1691 : " après la publication de trois bancs faite entre Sébastien Provencher, veuf de feu Marguerite Manchon, et Marie Catherine Guillet veuve de feu Jacques Massé... etc... "

Or Mr l'abbé Tanguay dit de Sébastien Provencher, *filz*, qu'il s'est marié en premières noces avec Catherine Guillet, veuve de Jean Macé, et en secondes noces avec Marie Macé.

Non ; Sébastien Provencher, *filz* a eu pour femme Mariane Massé *seulement*, et le 26 Septembre 1697, il faisait baptiser, au Cap, un enfant du nom de Joseph et qui eut pour parrain : " Sébastien Provencher son ayeul, sa marraine Marie Catherine Guillet pareillement ayeule. "

Nommons encore, parmi ceux qui ont contribué à la construction du Sanctuaire, le Sieur *Robineau de Bécancourt*, parrain en 1713 de la vieille cloche qui a sonné si longtemps du haut du clocher de notre vieille église.

Nous pourrions encore relever une longue liste de noms des familles, aujourd'hui dispersées de tous côtés et dont les ancêtres ont été les humbles artisans qui ont travaillé à bâtir solidement la vieille église de Notre-Dame du St Rosaire.

Mais passons.....

* * *

Les Trois-Rivières sont venus au secours de Messire Paul Vachon par les aumônes de son Gouverneur *de Galifet*.

"De l'année 1716, du vingtième d'octobre reçu de :

"*Monsieur de Galifait gouverneur des Trois-Rivières la somme de 300 livres.*

Nous avons déjà nommé aussi, en faveur des Trois-Rivières le don de "20 livres par Madame Poulin."

Y eut-il d'autres quêtes faites aux Trois-Rivières ? Il semble que oui ; car le journal de nos marguilliers indique bien que les pauvres gens du Cap firent appel de tous côtés pour trouver des bienfaiteurs et des aides à la construction de leur petite église.

Ils allèrent jusqu'à *Montréal*, et le bon curé d'alors put inscrire, au crédit de sa fabrique : 292 livres.

"reçu des quêtes faites dans les gouvernements Trois-Rivières et Montréal."

Naturellement quand on fait des quêtes il ne faut jamais oublier la *généreuse ville de Québec*.

Nous savons que de là nous vinrent au moins les 100 livres de Mademoiselle *Chérons*.

Ainsi donc, bien des générosités diverses se sont intéressées à notre vieux sanctuaire. Parmi nos lecteurs, abonnés, pèlerins, il en est un très grand nombre dont les ancêtres assez rapprochés ont contribué, de leur travail ou de leurs deniers, à élever cette construction peu artistique, mais qui a, pour nous et pour eux, la valeur d'une relique et d'un souvenir.

Ces *miettes* d'histoire que nous ne voulons pas laisser perdre, nous les avons recueillies pour les rappeler à nos lecteurs à l'occasion de ce deuxième centenaire.

Il nous reste à les inviter tous à venir ici, en pèlerinage, pendant la saison de 1914. Ils y goûteront mieux, nous semble-t-il, cette saveur qui s'attache à la visite des vieilles choses, de ces choses qui conservent, comme un parfum, le souvenir de nos pères.

A cette vieille chose la Sainte Vierge a ajouté une valeur nouvelle et inappréciable en se la choisissant comme une maison privilégiée ou elle se plaît à manifester son amour, sa bonté, sa puissance.

Venez donc en faire l'épreuve pendant cette saison des pèlerinages qui vont commencer au moment où vous lirez ces lignes.

ANNALES DU TRÈS SAINT ROSAIRE

* * *

Pendant cette même saison nous allons achever l'embellissement des alentours du vieux Sanctuaire, et commencer l'installation de notre nouveau *Chemin de Croix*.

C'est le Révérend Père H. Gonneville O. M. I., notre nouvel économiste, qui va présider à l'exécution de ces travaux.

Les *Annales* lui souhaitent la bienvenue dans ce nouveau champ d'action où vont se déployer son zèle et ses talents...





Les Tête-de-Boule.

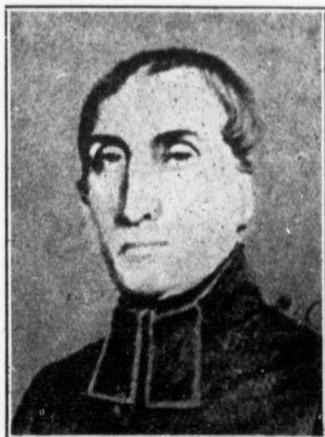
(suite)

CHAPITRE III

Point de vue Religieux.

Vous êtes... une nation sainte (I. S. Pierre II-9)

Article I.—Vertus.

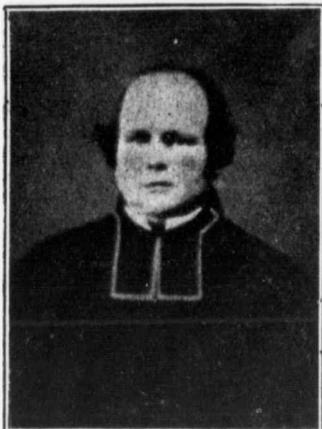


M. S. N. DUMOULIN. *Foi. — Jamais, d'après l'opinion du P. Larochemonteix S. J., "jamais néophytes ne portèrent avec plus de simplicité et de piété l'étendard de la foi". "Ils ont des sentiments si religieux et font des actions si chrétiennes," avouait la Mère Marie de l'Incarnation, "qu'ils nous font honte et nous surpassent en piété." "Les Attikamègues", déclarait le P. Buteux, "ont embrassé la foi avec tant de ferveur... et de fermeté, qu'il semble qu'elle leur soit comme naturelle, et que leur coeur n'ait point d'autres inclinations que pour le christianisme."*

L'on peut en dire autant des Tête-de-Boule. Comme le juste dont parle le prophète, ils vivent de la foi. Il faut voir avec quelle piété et quel zèle ils observent les dimanches et les fêtes d'obligation, récitant le chapelet et la prière en famille, et savent se prémunir contre les tentations du mauvais esprit. Ils font si bien qu'après une année, passée sans le secours du prêtre et la grâce des sacrements, certains pénitents n'apportent au saint tribunal qu'une matière à peine suffisante pour recevoir l'absolution.

Durant la mission, ils ont toujours été exemplaires pour leur zèle à s'instruire et leur assiduité aux exercices. "Il faut confesser" écrivait le P. Buteux, "que l'innocence, la candeur et la simplicité de ce peuple est ravissante. Je n'ai jamais rien vu de si traitable, de si obéissant et de si déférent à ceux qui les enseignent". Et ailleurs : "La troisième marque de la solidité de leur foi est l'assiduité et la diligence à s'acquitter des devoirs d'un bon chrétien ; ils ne se contentent pas de prier Dieu soir et matin, devant leurs actions et devant leurs repos, mais ils le font d'ordinaire six à sept fois la nuit, interrompant leur sommeil, et se mettant à deux genoux. Jamais je ne les ai vus être empêchés pour quoi que ce soit, lorsqu'ils ont été avertis pour venir aux prières ou à l'instruction ; au moindre mot, ils étaient incontinent à la chapelle ; pas un, de quelque considération qu'il fût, n'avait honte d'apprendre, même des enfants." Tous les missionnaires ont rendu le même témoignage. "Les sauvages ont été assidus au catéchisme qui se faisait pendant six heures chaque jour. Ils assistaient régulièrement à nos deux messes et à la prière du soir."

"La même ardeur, le même zèle, à s'instruire des vérités de notre sainte religion se firent remarquer parmi nos fervents catéchumènes. Tous jusqu'aux plus âgés, venaient se ranger autour de nous pour profiter de nos instructions. Le soir et une partie de la nuit, on les entendait répéter entre eux ce que nous leur avions appris pendant le jour. C'était un spectacle bien touchant de voir des vieillards venir demander aux jeunes gens dont la mémoire était plus fidèle, de leur faire réciter leurs prières, pour s'assurer s'ils ne se trompaient pas. "Ces pauvres gens méritent les plus grands éloges pour leur



Mr E. PAYMENT.

assiduité aux différents exercices de la mission et pour leur recueillement et leur piété." "La récitation des prières, le catéchisme, le chant des cantiques et des psaumes, tout cela était un plaisir pour eux. Je n'avais qu'à montrer mon catéchisme et tous se précipitaient vers la chapelle afin de ne pas perdre une seule de mes paroles. Leur assiduité à se rendre aux exercices de la mission est au-dessus de tout éloge, et quoique nous ayons passé près d'un mois et demi

au milieu d'eux, ils étaient aussi empressés au dernier jour qu'au premier." "Ces sauvages jouissent généralement d'une bonne mémoire jointe à un zèle passionnée de s'instruire. Au sortir de la chapelle, ils se réunissent par groupes pour se répéter les uns aux autres des instructions qui avaient duré quatre heures de suite." "Un jour, après les avoir retenus pendant plusieurs heures dans la chapelle, je leur dis de sortir pour se reposer, car ils devaient sans doute être fatigués. Aussitôt un jeune homme se lève et me dit à voix haute : "Mon Père, encore un peu, encore un peu !" Ce que j'accordai avec plaisir." Il n'est pas nécessaire de dire que pendant dix-neuf jours, il n'en est aucun qui ait cru pouvoir s'absenter des exercices de la mission. Le jour semblait trop court à leur ardeur pour ces saints exercices. La nuit presque entière était employée à chanter les louanges de Dieu." "Je ne saurais vous dire avec quel attendrissement je voyais ces pauvres enfants des bois suivre assiduellement tous les exercices religieux que je leur donnais. Leurs dispositions sont si bonnes que le missionnaire n'a pour ainsi dire, d'autres prières à adresser à Dieu que de les conserver."

"Il n'est pas nécessaire que je répète les louanges que vous avez déjà entendu faire de leur foi vive et éclaircie, de leur

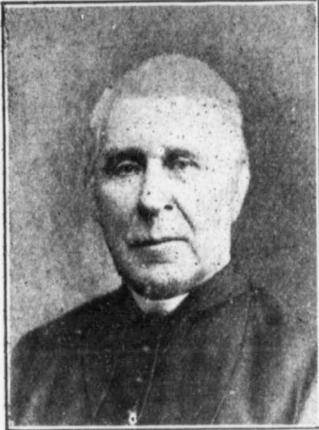


Mr B. OLSCAMPS.

Et que de sacrifices ils s'imposent pour venir participer aux fruits de la mission ! Après avoir peiné, sous le poids du jour et de la chaleur pour franchir à pied ou en canots, avec toute leur famille, les 100 à 150 milles qui les séparent de Wémontashing, ils se trouvent réduits, après une semaine ou deux, à une maigre ration, parfois même à la disette noire qu'ils endurent sans proférer la moindre plainte. Il y aurait ici, toute une série de scènes déchirantes à reproduire. En voici une particulièrement touchante. "J'allais terminer les exercices de la mission," écrit le P. Andrieux, "quand arrivèrent trois familles, misérables, on peut dire, plus que les autres... A voir ces squelettes ambulants, aux joues creuses, portés sur ces jambes qu'ils pouvaient à peine traîner, on apercevait vite les ravages de la faim la plus horrible qu'ils avaient eue à endurer. Vous dire la satisfaction de ces pauvres gens de se trouver ainsi parmi leurs frères en temps de mission, c'est

piété et de leur zèle religieux." Jamais je n'avais vu mon petit peuple si bien disposé."

"J'emporte un doux souvenir de notre séjour de deux semaines au milieu de vous, leur disait Mgr. Lorrain, en 1887 ; j'ai été édifié de votre assiduité aux offices, de l'empressement avec lequel vos enfants se portaient aux exercices de chant et aux classes de lecture, de la piété qui vous a suivis au tribunal de la pénitence, à la sainte table et



Mgr DOUCET.

ciel ! Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice divine, car ils seront rassasiés !

impossible. Représentez-vous des condamnés à mort allant être exécutés et recouvrant subitement leur liberté, cela seul vous en donnera une idée." Visitant à dessein la bourgade à l'heure des repas, j'ai constaté de mes yeux que les sauvages étaient très loin de vivre d'abondance ; leurs figures amaigries et leur démarche langoureuse, du reste, révélaient assez l'épuisement, chez eux, de la fatigue et du jeûne. Quels mérites devant Dieu ! Quelle moisson pour le

Prosélytisme.

Catholiques pratiquants, les Tête-de-Boule sont restés éminemment prosélytes. Leur zèle ancestral à gagner des âmes à Jésus-Christ se déploie d'abord dans la formation religieuse de leurs enfants à laquelle ils donnent un soin tout particulier. "Un soir", lisons-nous dans un rapport de M. Maurault, "je sortis tard de ma tente, et j'entendis prononcer des paroles dans une cabane voisine. C'était un père de famille qui faisait réciter les prières chrétiennes à ses petits enfants. Ils s'étaient endormis avant d'avoir accompli ce devoir ; lui-même ne s'en était aperçu qu'après un premier somme. Il s'était levé, avait éveillé ses enfants, et leur faisait réciter à tous leurs prières. Aussi remarque-t-on une tendre piété chez leurs enfants." "Chez les Tête-de-Boule", témoigne le P. Guéguen, "l'éducation de la famille est sans contredit la meilleure école... Cette bonne habitude fait la principale ressource du missionnaire. Comment pourrait-il, en effet, instruire suffisamment plusieurs centaines de sauvages dans l'espace de



M. J. P. MAUR AULT.

constamment présente à l'esprit, la pensée qu'ils sont tous frères en Jésus-Christ. "Nous serons bientôt parents", disait un jour un attikamègue converti à un catéchumène ; "mes vrais parents sont ceux qui croient en Dieu, et qui sont baptisés. Nous n'avons qu'un père qui est Dieu ; puisque tu le veux connaître, tu seras bientôt de mes parents. La parenté que nous avons selon la chair n'est pas grand chose ; il faut que tu sois baptisé pour que tu sois mon parent." "La chair", ajoute le P. Lejeune, "ne connaît point ce langage ; il ne se parle point en terre, il vient du ciel." Nous avons cru remarquer nous-mêmes cette entente cordiale des sauvages, à la chapelle, aux jeux, aux concours de tir, où les vainqueurs recevaient un prix en espèces sonnantes. O charité des premiers chrétiens ! "L'on reconnaîtra que vous êtes vraiment mes disciples "a dit le Seigneur", si vous vous aimez les uns les autres."

Justice.

Que faut-il penser de leurs vertus de justice, de tempérance et de pureté ? Est-il bien vrai qu'ils sont portés à voler ? Qu'ils soient foncièrement voleurs, non. A preuve : ils ne gardent jamais en leur possession un objet trouvé ; disons

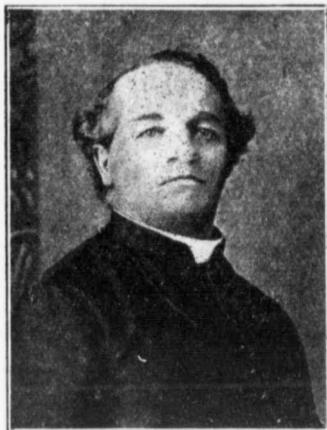
quelques jours si les parents ne répétaient aux enfants ce que la piété leur a appris ?"

Leur apostolat s'exerce encore auprès de leurs parents, de leurs amis, du prochain en général, qu'ils s'efforcent d'édifier par la parole, l'exemple et la prière. Grâce à Dieu, aussi longtemps que la boisson ne les arme pas les uns contre les autres, les différents entre Tête-de-Boule sont à peu près inconnus. Ils semblent ignorer ce qu'est l'envie, la jalousie, la haine, ayant

plus, ils crèveront de faim plutôt que de dérober un poisson ou un gibier dans le filet ou le piège du voisin. A preuve encore : ils haient comme la mort, le mensonge et la fourberie. Qu'ils soient voleurs en ce sens qu'ils ne peuvent toujours payer leurs dettes jusqu'à la dernière obole, on peut le concéder. Et cela s'explique. Les sauvages sont de grands enfants qui ne savent pas du tout économiser et qui n'ont aucune crainte des dettes quand il s'agit de se procurer tel article qui leur plait. D'autre part, il faut bien avouer que les blancs les ont parfois fameusement exploités en leur troquant, à des prix exorbitants, de viles marchandises, d'inestimables fourrures évaluées, par contre, à des prix ridiculement bas. Est-il étonnant qu'ayant fini par s'en apercevoir, nos sauvages se soient insensiblement élargi quelque peu la conscience sous le rapport de la stricte justice ?... Quoiqu'il en soit, il reste incontestable qu'ils gardent autant et mieux que bien des blancs, la mémoire de leurs redevances avec le désir sincère de les acquitter le plus tôt possible. Ceux qui auraient à se plaindre de leur prétendue malhonnêteté feraient mieux de ne pas céder trop facilement à tous leurs caprices.

Sobriété.

On leur a fait, en certains quartiers, une réputation d'ivrognes... Le terme est trop fort. Comme tous les indiens, ils ont un goût très prononcé pour l'eau-de-feu, et ils ne résistent que très difficilement devant l'occasion ; hélas ! ce n'est que trop vrai. Les missionnaires ont eu parfois à gémir amèrement sur les désordres causés parmi leurs néophytes par le démon, de l'intempérance. Quels furent les vrais coupables ? Les colporteurs de boissons fortes. "Oh ! quel mal ne font pas ces marchands qui ne spéculent que sur le profit, et qui introduisent la boisson chez les sauvages, pauvres enfants, incapables de se conduire eux-mêmes ! Donner de la boisson aux sauvages me paraît aussi criminel que d'en donner à ses enfants étourdis et dissolus." "Si les blancs", écrit le même père, "n'étaient pas là pour porter le scandale à mes sauvages, il n'y aurait pas tant de vices à déplorer, et si les traiteurs de



Mr PROULX.

pelleteries pensaient qu'il y a un Dieu pour eux aussi bien que pour les sauvages, ils ne s'exposeraient pas à se damner par leur mauvaise conduite et à damner les sauvages par leurs maudites boissons. C'est là l'abomination de la désolation... Ah ! pourquoi quelqu'un ne prendrait-il pas leur cause en main et ne ferait-il pas cesser ce dangereux commerce en mettant en vigueur tant de lois passées tous les ans à ce sujet... Il est impossible de faire le bien au milieu de ces chers enfants si, à notre arrivée parmi eux, nous y trouvons établi le hideux démon de l'ivrognerie". En dépit de ces séductions, les Tête-de-Boule, Dieu merci, sont généralement restés fidèles à leurs promesses de tempérance. En 1844, le missionnaire n'avait que 2 cas d'ivresse à déplorer. "La tempérance fait toujours parmi eux des progrès consolants," écrivait M. Maurault ; "quarante se sont décidés à prendre l'engagement d'observer la tempérance totale, et j'ai l'espérance qu'ils persévéreront. Le trait suivant fait voir qu'ils ne sont pas fort attachés aux liqueurs enivrantes. Un commis leur avait donné deux galons de rhum qu'ils avaient confiés à l'un d'eux ; quelques jours après, un sauvage alla en demander un peu à celui qui en était dépositaire. Ce dernier vint aussitôt nous demander ce qu'il devait faire. Nous lui répondîmes que si le rhum nous appartenait nous le jetterions à l'eau. "Eh bien !" dit-il en riant, "s'il n'y a rien que cela à faire, la chose n'est pas difficile." Quelques minutes après, un second vint nous apprendre que le rhum avait humecté le sable du rivage." Combien de nos gens esclaves de la bouteille auraient eu le courage d'en faire autant?... En 1849, tous faisaient partie de la Société de tempérance, et pas un ne manqua à ses engagements sacrés. Le cas est excessive-

ment rare chez les groupes prétendus civilisés ! Depuis au-delà de cinquante ans, la Compagnie de la Baie d'Hudson s'efforçant d'empêcher par des ordonnances sévères, le transport des liqueurs enivrantes dans ses postes pour l'usage des indiens, les désordres sérieux ont été fort isolés. Hélas ! voici qu'en ces derniers temps, de nombreux marchands de fourrures envahissent, chaque année, les pays de chasse des Tête-de-Boule, utilisant comme moyen de compétition, l'eau-de-vie. L'odeur du whisky fait perdre la tête à nos chrétiens ; et, une fois sous l'influence de la passion en éveil, il arrive souvent que, pour se procurer une mesure de rhum ou de brandy, ils sacrifient le fruit d'une chasse laborieuse. L'alcool les pousse ensuite à de pires excès ! Oeuvre diabolique ! Inspiration infernale ! M'est avis que ces infâmes colporteurs sont plus à redouter pour l'âme des Tête-de-Boule que ne l'étaient jadis les Iroquois pour la vie des Attikamègues. L'iroquois était une sorte de "fléau de Dieu" dont le résultat heureux, en définitive, fut la conversion plus rapide des Attikamègues ; les traiteurs sont "le fléau du démon" qui paralyse notre oeuvre d'évangélisation civilisatrice. "Si les Tête-de-Boule n'avaient pas le défaut de l'intempérance," écrit M. le Chanoine Caron, "ce serait un peuple comme on n'en voit plus sur la terre ; ces chrétientés seraient trop belles, et il faut croire qu'il n'est pas possible que les églises de la terre ressemblent de si près à l'Eglise du ciel". Espérons que le Gouvernement d'Ottawa "prendra la chose en considération" plus sérieusement que jamais !





La vision de Jeanne d'Arc.

En ce temps-là, l'enfant de la maison rustique,
La petite Jeannette eut un songe mystique.
Sept anges vêtus d'or parurent à ses yeux,
Sept anges voltigeants, qui descendaient des cieux
Ils passèrent près d'elle en blanche rêverie.

Le premier dit : "*Je suis l'ange de la Patrie.*
Je viendrai t'appeler, Jeanne, et tu me suivras. "
Et Jeannette sentit qu'elle tendait les bras.

Le second dit : "*Je suis l'ange de la victoire,*
Dieu me commande, enfant, de te donner la gloire
Tu seras glorieuse entre les glorieux."
Et Jeannette se vit un nimbe radieux.

Le troisième, plus beau que les autres encore
Dit : "Je suis la vertu dont la Vierge s'honore
Je suis la pureté, *l'ange de pureté,*
Je me tiendrai toujours, ma fille, à ton côté."
L'ange leva la main ; et Jeannette ravie
Comprit que Dieu voulait sa personne et sa vie

Le quatrième dit : "*Je suis l'ange des croix.*
Jeanne, tu marcheras dans la suite des rois ;
Mais que tu souffriras ! Tu sauras ce supplice
Etre en butte à la haine, et subir l'injustice ;

'Trouver des coeurs jaloux même chez les soldats
Hélas ! même chez eux rencontrer des Judas. ”
Et Jeannette sentit, sur sa tête enfantine,
Ton frôlement cruel, ô couronne d'épine !

Le cinquième dit : “Jeanne, au milieu des succès
Il faut te montrer bonne, et bonne avec excès.
Je suis l'*Ange d'amour et de Miséricorde*.
Tu verras de grands maux : les soulageras-tu ?
—Quand Dieu veut, dit Jeannette, il donne la vertu !

Le sixième ange dit : *Je suis l'ange Modeste*.
Le mépris des grandeurs est un signe céleste ;
Au plus fort du triomphe et dans un camp vainqueur,
Jeanne, resteras-tu toujours humble de coeur ?”
Et Jeannette sourit : “Seigneur, votre servante
Ne sera jamais rien qu'une pauvre ignorante,
Qu'une pauvre bergère, à l'esprit très borné :
Mais il faut que chacun vive comme il est né.”

Le septième ange dit : “Jeanne, vois cette palme.
Je suis l'*ange* du jour, *de la mort* noble et calme
Jeanne, regarde-moi bien en face : as-tu peur ?
Je te porte cela de la part du Seigneur :
Le palme que je t'offre est celle du martyre.”

Et Jeannette soudain s'éveilla. “Qu'est-ce à dire ?
Pensa-t-elle. O Jésus, est-ce de votre part,
Où n'est-ce qu'un vain rêve ?...”—Elle comprit plus tard.

Annales Religieuses d'Orléans.



Recettes utiles.

Le Poisson

La chair du poisson est moins azotée que la viande, mais elle contient plus d'albumine, de gélatine et de phosphore c'est donc un aliment nourrissant.

Le poisson de mer est plus nourrissant que celui de rivière. Le poisson à chair blanche peu compacte est moins nourrissant mais plus léger à digérer que celui à chair compacte et colorée, aussi est-il recommandé aux malades ; ce sont la limande, la sole, le merlan, la truite, le turbot, le colin.

Les poissons nourrissants, mais plus lourds, sont le saumon, le maquereau, l'anguille, ainsi que tous les crustacés : homards, langoustes, crevettes, écrevisses.

Le poisson frais doit avoir les branchies humides et d'un rouge vif, les yeux ouverts et brillants, la chair jaune, l'écaille intacte ; il ne doit pas avoir d'odeur, ni de suintement collant.

Ne pas laver le poisson avant de le faire cuire, mais simplement bien l'essuyer avec un linge.

Le poisson se gâte plus vite que la viande et devient alors très malsain. On peut le conserver peu de temps, deux jours au plus en été, quatre jours en hiver, en le mettant sur la glace. Pour le conserver longtemps on le fait sécher (harengs) ou on le sale (morue, sardines).

MAXIMES

Le commencement de la paix est la fin des désirs.

Le démon s'applique à vous tromper en vous inspirant le désir de choses pour lesquelles vous n'êtes pas fait et qui jamais ne sauraient vous réussir. Il vous empêche par là de souhaiter ce qu'il vous importe d'avoir et qui se trouve dans vos mains et sous vos yeux afin que par votre négligence ou votre propre faute vous vous priviez d'une occasion facile de mériter.



Cloches de France.

LA légende veut que chaque Jeudi-Saint, les cloches, après avoir joyeusement sonné le "Gloria", partent en long cortège pour la Ville Eternelle. Pendant deux jours entiers les carillons se taisent dans les églises, et les petits enfants interrogent l'espace pour chercher à y découvrir encore quelque voyageuse attardée.

...Mais les cloches font diligence... Dès que revient le milieu de la Grande Semaine, elles se souviennent qu'elles ont à remplir une grave et douce mission : porter à Rome, siège de l'Eglise, les protestations d'amour et de fidélité de leurs patries respectives.

C'est donc à qui, parmi les messagères, arrivera le plus vite pour se grouper autour du Vatican, la prison du successeur de Pierre... Et le Vendredi, à l'heure où l'âme de Jésus quitta son corps pour aller dans les Limbes, le Christ apparaît au milieu des cloches rassemblées... il les interroge et les bénit...

...Ce matin là, ce fut une envolée magnifique des Cloches de France ; elles avaient pris des ailes, plus grandes et plus légères, leurs sons voilés discrètement frappaient l'air pur, leur cortège, instant par instant s'augmentait, la procession se pressait toujours, passant au-dessus des villes et des villages, au-dessus des châteaux et des cabanes, au-dessus des landes, des champs et des grands bois où fleurissaient les violettes d'avril.

Elles firent si bien que, lorsqu'elles parvinrent en vue de Rome, aucune cloche n'était encore là : les filles de France arrivaient les premières ! Humblement, elles se rassemblèrent en un coin du vaste espace, et, peu à peu, d'autres voya-

geuses vinrent prendre place près d'elles : Cloches d'Europe, cloches des Iles, cloches du Nouveau Monde, cloches de toute la chrétienté.

Ce fut, autour du Vatican, un long murmure de voix métalliques que n'entendaient pas les oreilles humaines ; seules, dans ce concert, les Cloches de France restaient muettes, tristes au milieu du mouvement universel.

Soudain, dans le ciel, une vive lumière brilla : le Christ apparaissait environné de clartés célestes ! le silence aussitôt s'établit parmi les jaseuses qui vinrent se grouper autour du maître ; les Cloches de France demeurèrent seules à l'écart.

Alors, Jésus commença lentement sa ronde ; l'un après l'autre il s'approcha des groupes et les bénit :

“Qu'annoncez-vous ? demanda le Christ aux cloches d'Angleterre.

—Beaucoup de brebis sont revenues au bercail de l'Eglise, de nouveaux sanctuaires ont été créés : nous sommes plus nombreuses cette année que jadis...”

Jésus leva sa main et donna sa bénédiction.

“Et vous cloches d'Espagne ?”

—Deux beaux lys s'épanouissent à la Cour de notre Roi, deux petits princes continuent la dynastie des souverains catholiques.

Jésus sourit, il éleva de nouveau la main pour bénir.

“Et vous, cloches des Iles lointaines ?

—Seigneur, l'eau sainte a coulé sur le front de milliers d'infidèles... Vos ouvriers, les missionnaires, ont jeté la semence de la foi : ils recueillent la moisson !...”

Encore une fois, Jésus bénit les messagères.

Il questionna ainsi tous les groupes, qui l'un après l'autre reprirent le chemin de leurs patries. Un seul restait, le Sauveur vint à lui... sa voix, tout à l'heure joyeuse s'était faite grave et presque tremblante :

“Cloches de France, murmura-t-il, qu'apportez-vous ?”

Un frémissement passa parmi les voyageuses, qui fit tinter douloureusement leur bronze :

—Seigneur, dirent-elles, tout est sombre dans la Patrie.— Nous venons à vous moins nombreuses que jadis : tant de

couvents sont fermés !... Dans notre France les méchants veulent arracher votre amour du coeur de vos enfants, ils veulent vous chasser de cette terre que vous aviez faite vôtre... Le mal étend ses rameaux partout, il enfonce ses racines empoisonnées dans le sol français dont vos ennemis ont arraché les croix... Hélas !... la France va mourir... la France est morte !

Jésus avait écouté silencieusement la plainte des cloches... son front divin s'était courbé et deux larmes avaient jailli de ses yeux :

“Cloches de France, demanda-t-il, n'avez-vous plus rien à me dire ?”

—Seigneur, vos fidèles se sont levés, leur armée s'est séparée de l'autre armée, mauvaise, ils se préparent au combat... puis, nous avons sonné le triomphe de Jeanne la Lorraine, tandis qu'on l'élevait sur les autels et que les vrais français s'agenouillaient devant son image, lui demandant de les conduire encore à la victoire... mais les adversaires sont puissants et si nombreux, hélas ! par eux le bien sera vaincu !...

Jésus étendit ses deux mains au-dessus des cloches et murmura :

“Mes fidèles se sont levés... le réveil sonne, ils y répondent Voilà cette bonne nouvelle qu'attendait mon coeur... Qu'importent les efforts du mal si les vrais Fils de France comprennent enfin mon amour pour eux et le danger qui les menace ! qu'importe la haine de leurs adversaires, si, justement, à l'heure où l'on travaille avec le plus d'acharnement à les détacher de mon Eglise, ils se groupent plus fervents autour d'Elle, prêts à mourir pour sa défense.

...En vérité, s'ils rallument la Foi dans leurs âmes, s'ils reviennent, fervents aux pratiques chrétiennes, ils pourront souffrir encore, on pourra les persécuter, mais non les vaincre !...

“Allez donc à votre tour, Cloches de France, reprenez place dans vos beffrois, dans vos cathédrales, dans vos humbles églises... Sonnez, sonnez plus fort pour faire entendre votre appel à tous les chrétiens... dites leur de s'unir à votre voix, de prier plus, de prier mieux... dites leur que leur Patrie,

malgré Satan, resté chère à mon cœur : Les impies ne pourront jamais détruire le passé qui a fait de la France la Fille aînée de mon Eglise !... Je vous bénis."

Et, tandis que les cloches s'envolaient joyeuses, Jésus étendit les mains vers la France lointaine en répétant les paroles qu'il avait dites autrefois à la femme coupable :

—Je ne te condamnerai pas !..."

Et, comme pour expliquer l'infinie miséricorde de cette promesse il ajouta cette condition :

"Ne pèche plus !..."

C'est pourquoi, sans en comprendre la raison, les fidèles de France, lorsque sonnèrent les Cloches de Pâques, sentirent germer dans leurs cœurs un véritable espoir de résurrection !.

NOEL SAUVAGE.

NOS VAILLANTS.

La blessure que le général de Sonis reçut à Loigny fut si grave que sa jambe, brisée en maints morceaux, dut être amputée.

Le médecin qui examina le membre malade prévint l'officier de la nécessité de l'opération.

—Docteur, répondit le héros, je vous appartiens ; à la volonté de Dieu... Seulement tâchez de m'en laisser assez pour que je puisse encore monter à cheval et servir la France."

En Algérie, Bugeaud déploya sa vaillance et se couvrit de gloire. Avant la bataille d'Isly, il donna cet ordre héroïque à ses officiers, leur montrant les troupes ennemies :

"Vous pénétrerez au milieu de cette multitude, vous la fendrez comme un vaisseau fend les ondes, vous frapperez et marcherez sans regarder derrière vous, et tout disparaîtra avec une facilité qui vous étonnera vous-mêmes."

Et tout arriva comme il l'avait prévu.



Les Saisons.

On conte que parfois un ange,
Quand vient Avril, quitte les cieux...
Il porte, chargement étrange,
Des fleurs, plein son manteau soyeux...
Puis, de ses ailes toutes blanches,
Chassant la neige et les autans,
Il fait pleuvoir lis et pervenches :
...Et c'est ce qui fait le Printemps !

Cependant, voici qu'à la place
Des fleurettes, est apparu
Un essaim de fleurs qui remplace
L'essaim printanier disparu !
Ce sont des teintes éclatantes :
Les fleurs d'Été prennent aux cieux,
A l'or vif, aux pourpres sanglantes,
Leur beau coloris précieux.

Octobre... Un vent cruel détache
Et fait voltiger devant nous
La parure des bois qui tache
Le sol de son feuillage roux !
Tout est mort, pourtant on peut voir
Quelque gerbe de chrysanthème,
Fleur tardive, fleur que l'on aime
Comme on aime un dernier espoir...

ANNALES DU TRÈS SAINT ROSAIRE

L'hiver a sa floraison blanche...
Fleurs de neige et de diamant,
Il en recouvre chaque branche
Comme d'un royal vêtement.
Ainsi le vieux monde sommeille
Sous les baisers glacés des vents...
Attendant que l'ange l'éveille
Et lui ramène le Printemps !

H. DE LA BASTIE.

Souvenirs d'audience.

EN 1904, Pie X recevait un officier hongrois :
—J'ai été bien téméraire, Très Saint Père, de demander à être admis en votre présence, commença l'officier.
—Et pourquoi serait-ce là une témérité? interrompit le Pape.
—C'est que je ne suis pas catholique, je suis grec-orthodoxe.
—Vous avez au contraire, bien fait de venir me voir, reprit Pie X, le Pape est le père de tous les chrétiens.

Cet accueil du Pape fit une telle impression sur l'officier qu'il s'instruisit sans plus tarder du catholicisme.

* * *

En 1908, le Pape a reçu un Vénitien, Louis Graziottin, qui compte à son actif près de 200 sauvetages, presque tous de personnes qui allaient se noyer. Ce sauveteur émérite est, en même temps, un infirmier qui a fait ses preuves dans les épidémies de choléra.

En l'apercevant, le Pape lui a dit en bon vénitien :

—Graziottin, vous voilà ? Où allez-vous ?

—En Russie, lui a répondu le brave homme, pour expérimenter une méthode à moi de combattre le choléra.

—En Russie ? lui a répliqué le Pape. Continuez à faire du bien, et que Dieu vous bénisse !

On demandait ensuite à Graziottin depuis quand il connaissait le Pape :

—Oh ! répondit-il, nous nous sommes rencontrés au milieu des cholériques, à Venise, lorsqu'il venait confirmer les enfants en danger de mort.

* * *

Pie X ne perd jamais une occasion de faire plaisir aux petits. Sa physionomie s'illumine dès qu'il peut causer une joie à quelqu'un du peuple. M. Camille Bellaigue avait entendu une vendeuse de journaux à Paris parler avec admiration de Pie X. Il le retourna dire à Rome, et le Pape, spontanément, prit un de ses portraits et inscrivit au bas une affectueuse bénédiction à l'adresse de son admiratrice inconnue. M. Bellaigue fut chargé de faire parvenir l'envoi.

* * *

Un jour qu'il passait au milieu des enfants des écoles, venus apporter leurs hommages au Vatican, il vit une menue fillette pleurer.

Il s'approcha et la questionna.

—J'ai peur d'avoir peur du Pape, dit l'enfant.

—Ne crains rien, dit Pie X, je resterai avec toi quand il viendra.

—Tu le connais ?

—Oui, il n'est pas méchant.

L'enfant portait sur un plateau une petite calotte blanche qu'elle devait offrir au Pape. On lui fit comprendre que le Pape, c'était l'ami même qui lui parlait.

—Alors je te la donne, dit-elle, puisque tu n'est pas méchant !

Le Pape prit la calotte, la mit sur sa tête et la reposa sur le plateau :

—Tu ia reporteras à ta maman ; elle la gardera en souvenir de moi, puisque je l'ai portée.

—Non, garde-la, toi, repartit la fillette.

—Elle est trop grande.

—Ça, ce n'est pas vrai ; j'ai fait prendre les mesures par mon frère. Garde-la et donne-moi ta vieille.

Le Pape rit beaucoup et dut garder la calotte neuve.

* * *

Un prêtre français a raconté ce trait qu'il tenait du Saint-Père lui-même dans une audience récente :

Quand Mgr Sarto arriva à Mantoue comme évêque, il alla faire une visite à un vénérable archiprêtre de sa ville épiscopale. Le bon vieux curé raconta ses souvenirs à son nouvel évêque et, entre autres choses, lui dit qu'il avait été ordonné diacre par Mgr Farina, évêque de Trévis, diocèse d'origine de Mgr Sarto.

—L'ordination se fit, non pas à Trévis, ajouta l'archiprêtre, mais à Atalo, où l'évêque se trouvait alors en visite pastorale. Et je me souviens, même, qu'il y avait là un *ragazetto* qui fut tonsuré.

—Ah ! et avez-vous su ce qu'il est devenu, ce *ragazetto* ?

—Non, Monseigneur, je n'en ai plus entendu parler.

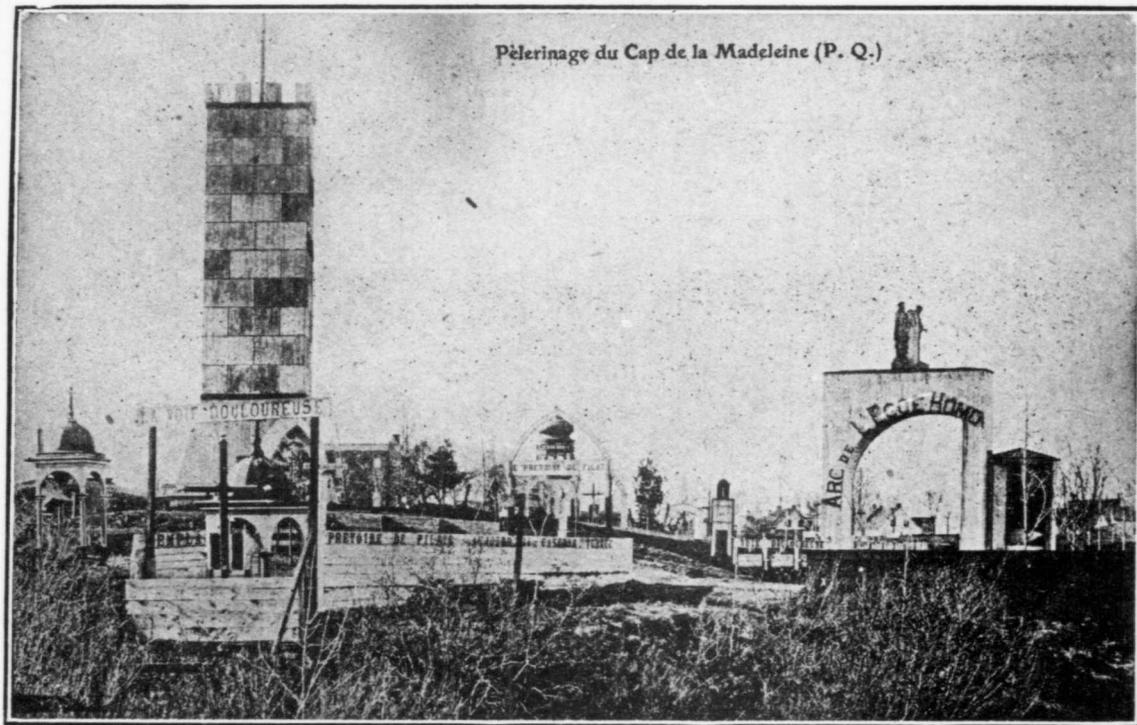
—Et seriez-vous content de le revoir, Monsieur l'archiprêtre ?

—Mais oui, Monseigneur. Peut-être le connaissez-vous, puisqu'il est de votre diocèse ? Je serais heureux de savoir ce qu'il est devenu.

—Eh bien ! c'est moi-même !

Et le Saint-Père répétait les exclamations de l'archiprêtre qui était vieux, en entendant qu'il avait devant lui, et comme son évêque, le petit gamin de 15 ans qui avait été tonsuré le même jour que lui-même avait été ordonné diacre.

Pèlerinage du Cap de la Madeleine (P. Q.)



Le Chemin de la Croix.

LE CHEMIN DE LA CROIX

Rappelons de nouveau ce que nous avons dit déjà :
Ont été retenues :

La 4ème *Station*, représentant la rencontre de Jésus avec sa Mère.

La 6ème *Station*, représentant Ste Véronique essuyant la face de Jésus.

La 10ème *Station* qui représente Jésus dépouillé de ses vêtements.

La 12ème *Station* : Jésus meurt sur la Croix.

La 13ème *Station* : Jésus est remis dans les bras de sa Mère.

Abonnée : St Valentin : 50 cts.

Dame J. A. Fleury : St Léonard : 50 cts.

Ch. Fortier : Doeril : \$1.00.

Dame Ch. Fortier : Fraserville : 25cts.

Dame Joseph Miller : St Alban : 50cts.

Dame Ls. Gauthier : Philip : 40cts.

Henry Lacerte : Lac à la Tortue : 50cts.

Rodolphe Bolduc : Péribonca : 50cts.

Dame Théoph. Côté : New-Bedford : 40cts.

Dame J. Landry : St Alexandre : \$1.00.

J. N. D. : Trois-Rivières : 25cts.

F. Pagé : Casselman : 25cts.

Anonyme : Cap : 50cts.

Dame Ls. Goyette : Longueil : \$1.00.

Mrs R. Lambert : 50cts.

Dame L. Charpentier : Rawdon : 25cts. z

Un petit Québecquois : 50cts.

Dame O. Mailloux : Montréal : 75cts.

Anonymes : \$2.00 :

Dame Elz. Vézina : Ste Hénédine : 50cts.

Dame Vve Denis Aubichon : Trois-Rivières : \$1.00.

Dame A. M. : Lauzon : 50cts.

Dame Étienne Lavoie : Rimouski : 50cts.

Dame Vve Frédéric Frégeau : Fort William : \$5.00.

Rom. Sylvestre : St Albert : \$1.00.

Exilda Provost : 50cts.

Sr M. Peter : Houston : 40cts.

Delle Georgianna Lafrenière : Montréal : 50cts.

Pierre Blais : Escanaba : 50cts.

A été retenue aussi la 1ère *Station* ; Jésus condamné à mort.



Il est rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire est envoyé
aux "ANNALES DU T. S. ROSAIRE."
Nous ne vendons pas les livres que nous annonçons.

REVUE CANADIENNE.—Sommaire de Mars 1914.—*Ernest Marceau* : Notre fille (poésie).—*Henri Jeannotte* : La révision de la Vulgate.—*Jacques Viger* : Lettres à Mme Viger : (1813).—*Corinne Rocheleau* : Les beautés de la statistique.—*Emile Charrier* : Le mouvement des idées.—*Thomas Chapais* : A travers les faits et les oeuvres.—*Elie J. Auclair* : Chronique des Revues.

* * *

BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS, couronné par l'Académie française. Organe officiel du Comité permanent du Congrès de la Langue française au Canada.—Sommaire de février 1914.—Séance publique de la Société du Parler français au Canada : *Le Secrétaire Général*.—Avis important.—Nos finances : *Camille Roy, ptre*.—Littérature spiritualiste.—Tables générales du Bulletin.—L'action française en Amérique—Feuillets de route : Gages d'avenir pour la foi catholique et l'influence française dans la Saskatchewan du nord.—Une fête de St.-Jean-Baptiste comme en province de Québec, à Marcelin, Sask.—Manifestations de fierté française à Winnipeg et beau congrès national à Saint-Boniface.—Le Nouvel Ontario français, ses ressources, ses beautés.—Québec toujours, pour le plein épanouissement de la vie française : *Amédée Denault*.—Au service des intérêts français : 1. Ce qui se dit dans la presse : Le péril de la foi.—Pour la propagande française.—Les fervents de la Cause française—Les adhésions au "Ralliement catholique et français".—II. Ce qui se fait chez nous :—L'essor français en Saskatchewan.—La cause française dans l'Ontario.—Ce que font les nôtres en Acadie.—La vie française aux États-Unis.—Un grand Français d'Amérique.—Le mouvement français dans le Québec : *A. D.*—

Questions et réponses.—Lexique canadien-français (suite) : *Le Comité du Bulletin*.—Sarclures : *Le Sarcleur*.—Revue et Journaux : *A. R.*—Bulletin bibliographique : *A. R.*—Carnet d'un lecteur.—Ligue des droits du français : Liste d'expressions pour le commerce et l'industrie (à suivre).

* * *

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES.—*E. Z. Massicotte* : Inventaire des cartes et plans de l'île et de la ville de Montréal.—*Benjamin Sulte* : Verdun.—*P. G. R.* : Un monument à Louis Hébert.—*Régis Roy* : J. A. Lefebvre, sieur de la Barre.—Les livres.—Biographies canadiennes.—*R. P. Cholleux S. J.* : Catherine Tekahkuita.—Abonnement : \$2.00 par an, à Beauceville.

* * *

LA REPONSE.—Sommaire de Mars 1914.—*E. Duplessy* : Saverne en France.—En lisant les journaux.—*E. Bernier* : Le Semeur.—Apologétique.—Coups de ciseaux apologétiques.
Abonnement : 80 sous par an ; chez Téqui : 82 Bonaparte, Paris.

* * *

LES HOMMES DE FRANCE AU SACRÉ-COEUR, par M. l'abbé Félix Anizan. 2e édition, In-12. 20 cts remise : 12 pour 10. En vente aux bureaux de l'Oeuvre du Sacré-Coeur, 42, rue Saint Pierre, Verdun-sur-Meuse, France.

“Dans cette brochure, M. l'abbé Anizan montre aux hommes pourquoi ils doivent venir au Sacré-Coeur ; pourquoi, autour du Sacré-Coeur, ils doivent s'organiser ; et pourquoi dans une Association diocésaine. Comme modèle d'organisation, il leur propose l'Oeuvre de Montmartre ; et après avoir répondu à toutes les objections qui pourraient arrêter les âmes, il termine par une vue d'ensemble sur ce que serait la France, si l'Association des Hommes de France y était organisée partout, pour l'adoration eucharistique et pour l'action extérieure”.

Cette seconde édition vient à son heure, en cette année qui verra la Consécration de Montmartre et de la France.



Prières et Actions de Graces

AVIS IMPORTANT :—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

St Jean-Baptiste : Recevez ci-joint le montant de 50cts pour remerciement à N. D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue et solliciter de nouvelles grâces. S'il vous plaît d'annoncer cette reconnaissance.—Alphonsine Fournier.—Montréal : Veuillez inscrire dans les Annales : faveurs obtenues par l'intercession de N. D. du T. St Rosaire, un montant d'argent que je croyais perdu un frère qui était pour perdre sa place, après une neuvaine faite en l'honneur du T. S. Rosaire avec promesse de le faire publier dans les Annales plusieurs autres faveurs obtenues.—Québec-Sud : Ma petite fille de deux ans a eu une indigestion, et a tombée en convulsions, j'ai promis à Notre Dame du Rosaire que si elle revenait à la santé je le ferais inscrire dans les Annales. J'envoie offrande 25cts pour faire brûler des lampes dans le sanctuaire pour que les enfants soient bien et la famille aussi.—Madame A. P.—Ste Angèle : Je vous envoie un mandat de vingt-cinq centins, que j'ai promis à Notre-Dame du Cap, pour guérison d'une brûlure. Je remercie beaucoup cette bonne Mère, et lui demande de continuer sa protection sur moi. Veuillez aussi publier dans vos Annales, la guérison d'un cheval, après promesse de publier.—Une abonnée.—St Ubalde : Je vous envoie ci-inclus un bon de poste de \$3.00 pour grand'messe, pour faveurs obtenues, pour le soulagement des âmes du purgatoire de St Antoine, avec promesse de publier dans vos Annales avec remerciements, je suis votre servante.—Une abonnée.—St Charles, Ont : Mille remerciements au Sacré Coeur de Jésus pour avoir été préservé du feu pendant la sécheresse de l'été dernier ; le feu entourait un mulon de foin qui a été préservé de

brûler après avoir fait brûler un cierge devant l'image du Sacré-Coeur et promis de publier dans les Annales ; sans un miracle le feu aurait consumé pour deux cents piastres de foin.—A. Laforge.—St Adelphe : Veuillez publier dans les Annales du St Rosaire la guérison d'un mal d'yeux et bien d'autres faveurs obtenues.—Dame J. Groleau.—St Narcisse : Veuillez insérer dans vos Annales que j'ai été guérie de l'exzéma, mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire.—Une abonnée.—Montréal : Après promesse de publier, et d'abonnement aux Annales du T. S. Rosaire, je viens remercier la Vierge Marie, pour guérison obtenue d'un Religieux Franciscain, et que les journaux même annonçaient comme mourant. Bonne Mère, rendez à ce bon Père la santé, protégez le, et protégez nous tous.—Delle R. S.—Mille et mille remerciements envers Notre Dame du Très Saint Rosaire de m'avoir obtenu la guérison d'un mal dans un côté, dont je souffrais depuis un an et d'avoir obtenu le calme de mon enfant, et plusieurs autres faveurs obtenues : je recommande un frère adonné à la boisson.—Une abonnée.—Yamachiche : Off. \$1.50, une promesse faite en l'honneur de Notre Dame du St Rosaire pour grande faveur obtenue, cela est promis pour chemin de la Croix, avec promesse de faire inscrire dans vos Annales ses faveurs obtenues par l'intercession de notre bonne Mère du Ciel et St Gérard Majella et St Joseph.—St André : Après promesse de faire inscrire dans les Annales, la Ste Vierge m'a accordé deux faveurs, je ne puis assez remercier cette bonne Mère, je lui demande de bien vouloir me continuer sa protection en m'en accordant deux autres. J'inclus 25 cts pour les stations du chemin de la Croix.—Abonnée.—Cap Santé : Grand remerciements à Notre Dame du Cap, St Joseph, St Gérard pour guérison obtenue.—Une abonnée.—Sillery : Veuillez publier s. v. p. dans vos Annales, remerciements à Notre Dame du Rosaire pour une conversion obtenue.—Une abonnée.—St Zéphirin : J'envoie une piastre pour deux basses messes en l'honneur de la Très Sainte Vierge pour grâce obtenue et faire publier dans les Annales.—Dame D. G.—Reconnaissance à Notre Dame du Saint Rosaire pour protection obtenue dans un pensionnat et guérison d'une élève avec promesse de faire publier, \$1.00.—Soeur A. M.—Faveurs obtenues après promesse de faire publier dans les Annales, offrande 25cts pour les stations, 20 cts pour cierges.—Une enfant de Marie.—La Baie : Off. 25cts en remerciements à N. D. du Cap pour guérison obtenue après promesse de publier.—Abonnée.—Cap de la Madeleine : Merci à la Sainte Vierge de ce que mon mari a trouvé de l'ouvrage.—P. E.—St Raymond : J'ai pris un abonnement pour obtenir aide et protection de N. D. du Rosaire et ma demande a été exaucée.—Dame H. Pelletier.—Haverhill : Veuillez annoncer ma guérison dans les Annales avec promesse d'une lampe au St Sépulcre et la couronne : Off. \$1.00.—Delle E. Bernier.—Montréal : Off. \$2.00 promises à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue.—Dame J. Ruelland.—Trois-Rivières : Off. \$1.00,

reconnaissance de faveur obtenue.—Dame T. R.—Champlain : Off. \$5.00 pour le Sanctuaire du Cap, reconnaissance de faveurs obtenues et promesse de ce don et de publication.—Abonnée.—Ste Anne des Plaines : Mille fois merci à N. D. du Cap pour guérison d'une maladie qui m'inquiétait beaucoup, et demande deux autres grâces.—Mère de famille.—Latulippe : Je désirerai faire publier la guérison de ma fille Antoinette laquelle, âgée de quinze ans et condamnée par les médecins à cause d'une pleurésie cloisonnée, a été guérie après promesse de publication.—Dame Ph. Richard.—Mont Carmel : Je vous adresse 50cts pour les âmes en reconnaissance d'une grâce obtenue.—A. Dumas.—Montréal : Mille remerciements pour faveur et guérison obtenues.—Dame Jos. Crevier.—Lac à la Tortue : Remerciements à Notre Dame du T. S. Rosaire pour une faveur obtenue et avoir préservé ma mère de la grippe après en avoir eu une forte attaque. Inclus 10 centins pour deux lampes.—C. L.—Pointe Ste Anne des Monts : Ci-inclus 10 centins pour remercier Notre Dame du Saint Rosaire d'une faveur obtenue, et en demander de nouvelles.—Une abonnée.—Forges Radnor : Remerciements à N. D. du Rosaire pour soulagement de mon petit garçon d'un mal d'yeux ; aussi Off. 25cts pour guérison de la rougeole—aussi pour guérison de mal d'yeux par usage des roses bénites, pour avoir obtenu que ma fille n'eût aucune infirmité après s'être cassé le cercle du cou.—Yamachiche : Off. \$2.00 reconnaissance de la guérison d'un doigt que je m'étais coupé.—A. Heatcoat.—Laurenceville : Veuillez publier mes remerciements pour heureuse délivrance d'une personne, amélioration de ma santé, en tente dans un acte de société, cessation d'hémorragies d'une jeune fille, dettes recouvrées et payées.—St Barthélémy : Off. \$1.00 à N. D. du Rosaire, reconnaissance de ce qu'elle m'a obtenu la guérison que je lui demandais.—Dame Gaspard Joseph Dupuis.—Champlain : Off. \$2.00, promesse à Notre Dame du St Rosaire pour faveur obtenue, aussi publier mon nom dans les Annales.—Dame Zoël Lacroix.—Shawinigan : Recevez ci-inclus 50 centins à Notre Dame du T. S. Rosaire pour guérison obtenue avec promesse de publication dans les Annales et 50 cts pour abonnement.—Dame C. B.—St Séverin : Inclus une piastre en l'honneur de la Ste Vierge pour la remercier des faveurs déjà obtenues, et lui demander sa protection sur toute ma famille pour l'année 1914.—Une abonnée.—Shawinigan : Merci à la très Sainte Vierge pour deux faveurs obtenues avec promesse de faire publier dans les Annales.—M. A. B.—Montréal : Ci-inclus 25cts pour remerciement pour faveur obtenue, après promesse faite de publier dans les Annales et nouvelle demande de persévérance et de succès dans les affaires temporelles.—O. F.—St Sauveur : Amour et reconnaissance à la Très Sainte Vierge pour une guérison obtenu après avoir promis 50 cents pour le Chemin de la Croix avec promesse de faire publier.—Une abonnée.—Après promesse de m'abonner aux Annales et de faire un pèlerinage au Cap de la Madeleine, j'ai obtenu

la guérison de ma mère. Mille fois merci à N. D. du Rosaire. Ci-inclus 50cts pour l'abonnement.—Ap. B.—Rogersville : Aussi je veux faire publier dans les Annales, grâce à la Sainte Vierge si mon petit enfant a reçu le baptême, c'est une chose que j'ai promis de faire publier.—Mde Sifroid Johnson.—Shawinigan Falls : Vous trouverez ci-inclus une piastre pour deux abonnements aux Annales du T. S. Rosaire pour faveur obtenue.—Une abonnée.—Tardif Mills : Mille remerciements à Notre Dame du Rosaire et à Ste Marguerite Bourgeoise pour avoir préservé mon petit Réal d'une inflammation de poumons que je redoutais beaucoup, et je leur demande une autre faveur que je désire beaucoup obtenir, je viens m'acquitter de ma promesse.—P. P.—St Wenceslas : J'envoie ci-inclus une petite offrande à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour la remercier d'une faveur reçue, après promesse de le faire publier.—Melle Bernadette Marier.—St Raymond : Inclus la somme de 50cts en reconnaissance de faveurs obtenues.—J. A. L.—St Luc : Veuillez s'il vous plaît publier ma reconnaissance pour plusieurs faveurs obtenues, je demande de nouvelles faveurs.—Dame T.—Warwick : Dame C. Martel, pour guérison d'un mal de dos, remerciement à Notre Dame du Cap et du Très Saint Rosaire avec promesse d'abonnement toute ma vie avec offrande, deux basses messes applicable aux âmes du purgatoire.—St Cyrille : Dans l'été 1911 mon petit Léo souffrait d'un mal d'yeux qu'aucun remède ne pouvait soulager. Je l'ai recommandé aux prières du frère André et fit une neuvaine en l'honneur de St Joseph et Notre Dame du Rosaire et promesse de le faire publier dans les Annales du St Rosaire, et la guérison a été obtenue et quoi qu'en retard je ne cesse de remercier St Joseph et Notre Dame du Rosaire.—Montréal : Reconnaissance et amour à N. D. du S. Rosaire pour prompt soulagement d'une oppression qui me faisait beaucoup souffrir, obtenu avec récitation du chapelet et promesses de publication et offrande de \$1.00 pour le sanctuaire du Cap.—Abonnée.—Ste Cécile de Lévrard : Recevez ci-inclus 10 cents pour votre sanctuaire avec promesse de publier dans vos Annales, la réussite d'un examen qui a été donné avec le mot excellent.—Une abonnée.—Sherbrooke : Ayant obtenu une grande faveur par l'intercession de la bonne Vierge du Rosaire, j'ai promis de payer un abonnement pour la faire connaître et glorifier.—Dame St Germain.—Bois Hébert : Off. 10cts pour avoir obtenu que mon mari qui avait mal à la main n'arrêta pas de travailler.—Abonnée.—Pincoming : Veuillez publier la guérison de mon enfant et la préservation des deux autres de la diphtérie.—Dame A. Lauzon.—Québec : Mille fois merci à N. D. du Cap pour plusieurs grandes faveurs.—Abénakis Springs : Off. 50cts en remerciements de la guérison de mon bébé.—Abonnée.—Escanaba : Off. 10cts pour publier mes remerciements pour une grâce obtenue.—Trois-Rivières : Off. \$1.00 à N. D. du Rosaire pour guérison obtenue.—P. Ser.—Montréal : Veuillez publier les remerciements de mon fils Georges pour

grâce obtenue.—Ste Thècle : Off. 50cts pour messe, reconnaissance d'avoir recouvré la paix de la conscience.—Delle B. L.—Shawinigan : Remerciements à N. D. du Rosaire pour faveurs obtenues.—Abonnée.—Hull : Off. 25cts pour publier mes remerciements pour guérison d'un mal de jambes, après promesse d'abonnement.—Dame Jos. Thivierge.—Almaville : Ma fille a été guérie d'un mal d'yeux après promesse de publication et de pèlerinage au Cap.—Remerciements pour préservation d'accident dans une grande tempête de vent, pour avoir loué notre maison, ramené une de nos amies à la santé, et l'accord entre plusieurs personnes.—Maskinongé : Je vous envoie 25cts pour les douze lampes électriques de la couronne, 1 heure en reconnaissance de la guérison de mon enfant, obtenue par l'intercession de N. D. du S. Rosaire et je lui demande de continuer à veiller sur nous.—Mde G. B.—St Boniface de Shaw : Remerciements à N. D. du Rosaire pour succès obtenu dans un examen après promesse d'un pèlerinage au Cap à pied et mille autres remerciements de la part d'une mère pour guérison d'un bébé affligé d'une plaie à la gorge, promesse de 2 pèlerinages au Cap avec l'enfant.—Enfant de Marie.—St Léon : Mes petites filles avaient bien des humeurs ; j'ai promis à Notre Dame du Très Saint Rosaire que si elle les guérissait, je le ferais inscrire dans les Annales ; elles étaient guéries, j'ai négligé de le faire inscrire dans les Annales, voilà que le même mal les a repris je demande bien pardon à cette bonne mère pour ma négligence, j'espère qu'elle va leur continuer sa protection et leur obtenir leur guérison si c'est la sainte volonté de son divin fils.—Dame Veuve A. P.—Mont Carmel : Remerciements à Notre Dame du Cap pour faveur obtenue avec promesse de publier.—Dame H. B.—Pont Rouge : Veuillez publier dans les Annales : guérison d'un mal de pied après promesse de publication dans les Annales, mille remerciements à Notre Dame du Cap, le Sacré-Coeur, les saintes âmes du purgatoire.—Abonné.—Lachevrotière : Merci à N. D. du Rosaire pour guérison par les roses bénites.—Delle Claudia Naud.—Grandes Piles : Off. \$2.00 remerciement à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue.—St Adelphe : Off. 50cts pour messe pour faveur obtenue.—Montréal : Veuillez remercier N. D. du Rosaire pour trois faveurs qui j'ai obtenues.—Dame W. Garceau.—Westfield : Off. : 40cts avec mon abonnement pour publier mes remerciements pour faveur obtenue.—Dame E. Bernaquez.—La Tuque : Remerciements pour guérison d'un mal de doigt, pour plusieurs autres faveurs obtenues.—Abonnées.—La Tuque : Off. 25cts en remerciements de faveur obtenue.—Dame M. H.—Wayburn : Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus et à N. D. du T. S. Rosaire et à la Bienheureuse Marguerite Marie pour la grâce du baptême de mon enfant et une autre grande faveur.—Dame J. Bte Thomas.—Wayburn : Préservation de maladies contagieuses et plusieurs autres faveurs obtenues.—Dame E. Gauthier.—St Gérard : Mes remerciements pour guérison d'un mal qui me semblait sérieux.—

Lemieux : Off. 25cts en reconnaissance de faveur obtenue.—Abonnée.—Rivière Matawin : J'ai obtenu guérison d'une grosse maladie après promesse de faire brûler \$2.00 à la lampe du Sanctuaire et de faire un pèlerinage au Cap.—Dame J. Lévêque.—St Pierre les Becquets : Off. messe basse, reconnaissance d'avoir obtenu la guérison de mon enfant.—Abonnée.—Montréal : Off. 25cts pour publier ma reconnaissance pour la guérison de mon mari et le succès d'une opération.—Dame J. G. Pelletier.—Veuillez publier mes remerciements pour la guérison presque complète du riffle chez ma nièce.—Grand-Mère : Je vous écris un mot en vous envoyant \$3.00 pour le Chemin de la Croix, pour guérison obtenue, et je demande à Notre Dame du Cap de nous aider pour son prompt rétablissement, vous ferez transcrire cette guérison dans les Annales.—Dame Joseph Lahaie.—Champlain : Je viens aujourd'hui remercier la très Sainte Vierge pour le succès d'un examen et d'autres faveurs obtenues après promesse de faire inscrire dans les Annales.—Je demande encore à cette bonne Mère de me continuer sa protection et la grâce de connaître ma vocation.—Une enfant de Marie.—St Maurice : Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers Notre Dame du Très Saint Rosaire, pour avoir obtenu un emploi que je désirais beaucoup et je suis pleinement convaincue que sans le secours de cette bonne Mère et l'assistance de St Joseph, je n'aurais pu obtenir cet emploi.—J. A.—Couturval : Mon mari était atteint d'une maladie à la figure ; on croyait à un empoisonnement du sang ; après tous les remèdes employés sans aucun résultat je me suis recommandée à notre bonne mère et j'ai promis de l'abonner aux Annales pour un an, il a été immédiatement guéri merci à cette bonne mère.—Merci à N. D. du Rosaire pour avoir été exaucé, et je demande une autre grâce.—A. Rousseau.—Cap de la Madeleine : Après promesse de publier, j'ai obtenu que mon enfant de trois ans qui ne parle pas encore, comprenne un peu mieux.—Cap de la Madeleine : Merci à N. D. du Cap pour guérison d'eczéma, par usage de l'huile sainte.—Cap de la Madeleine : Veuillez publier mes remerciements pour la guérison de ma petite fille.—Dame A. Loranger.—Cap de la Madeleine : Mille remerciements à Ste Marguerite pour heureuse maladie et baptême de mon enfant.—Dame N. M.—Merci à N. D. du Rosaire pour grande faveur obtenue, après promesse d'abonnement.—J. B. Mousseau.—St Luc : Merci à N. D. du Cap pour guérison de mon bébé et aussi de mon mari, pris d'un mal de jambe dangereux.—Dame J. Motton.—Remerciements à N. D. du Rosaire pour guérison obtenue, et aussi pour guérison d'un animal de haut prix.—Abonnée.—Haverhill : Veuillez remercier N. D. du Cap de m'avoir accordé la santé après promesse de continuer mon abonnement et de publier.—M. Beauvais.—Haverhill : Off. de messes en l'honneur de N. D. du Cap pour faveurs obtenues avec promesse de publier.—M. Giguère.—Central Falls : Off. \$1.00 en remerciements pour bien des faveurs obtenues.—

Dame C. Marineau.—Shawinigan : Off. \$5.00 en remerciements à N. D. du Rosaire pour guérison d'un mal d'estomac.—Dame D. Desmarais.—St Paul de Chester : Mille remerciements pour disparition d'un mal d'estomac qui me faisait presque mourir quand il me prenait.—Off. messe basse, reconnaissance à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue.—Dame O. Lellier.—St Claude : A la suite d'un gros rhume ; je suis devenu sourde d'une oreille, j'ai promis à Notre bonne mère du Cap que si elle me guérissait de cette surdité je le ferais mettre dans les Annales et je suis guérie.—Berthierville : Remerciements à Notre Dame du Rosaire, après avoir fait la promesse d'une offrande de \$1.00 et de faire publier, mon enfant est revenu les yeux droits.—Dme V. T.—St Rémi Lac aux Sables : Je remercie N. D. du Rosaire pour guérison de la grippe, off. 50cts.—J. B. D.—St Honoré : Ma petite fille avait, sous la langue, une fioie d'eau, grosse comme une fève, qui disparaissait et reprenait ; j'ai promis un an d'abonnement si elle guérissait, et c'est disparu complètement ; mille remerciements à Notre Dame du Rosaire, s'il vous plaît de le publier dans les Annales.—Lake Linden : Off. \$3.00 pour grand-messe en remerciements de deux grandes faveurs obtenues.—Dame O. Gervais.—St Eustache : Off. 10cts en remerciements à St Joseph et au P. Eymard pour faveur obtenue.—E. V.—Champlain : J'ai reçu de grandes grâces de N. D. du Cap et je viens l'en remercier.—Dame Guilbeault.—Montmagny : Off. \$3.00 pour grand'messe en reconnaissance à N. D. du Rosaire pour secours obtenu dans la maladie.—Dame J. O. N.—St Méthode : Veuillez publier mes remerciements pour guérison d'une maladie dont je souffrais depuis deux ans.—Dame N. Verville.—Montréal : Mille remerciements pour grâces de conversions inespérées obtenues.—Dame L. Lizotte.

Recomandations de prières à N.-Dame du T. S. Rosaire.

Protections d'orphelins	49	Malades	201
Vocations	81	Bonne mort	115
Familles	500	Conversions	202
Pères et mères de familles	600	Grâces temporelles	468
Enfants, très nombreux.		Grâces spirituelles	800
Jeunes Gens	148	Emplois	100
Jeunes personnes	350	Heureux mariages	19
Institutrices et écoles	202	Succès dans entreprises	208
Elèves très nombreux		Affaires importantes	90
Premières communions	251	Intentions particulières.	800
Infirmes	307	Ivrognes et blasphémateurs.	146

RECOMMANDATIONS de PRIERES à N. D. du T. S. ROSAIRE

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Coeur et à celle de N. D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

FAVEURS OBTENUES

Guérisons attribuées à N. D. du T. S. Rosaire	428
Conversions	109
Succès dans les examens	12
Faveurs obtenues	800

NECROLOGIE.

Dame André Bourget, Percé.—Donat Baril, Oka.—Pierre Béliveau, Shawenegan.—Dame Vve David Bouillé, André Bouillé, Deschambault.—David Déry, Saint Tite.—Narcisse Tondreau, Bélimie Tondreau, Montmagny.—Louis St Onge, Ste Rose du Dégelé.—Ernestine Voisine, Edgard Voisine, N. D. du Lac.—Dame Laurent Paquet, Windsor Mills.—Honoré Joyal, Ste Clothilde de Horton.—Sinai Lafontaine, St Timothée.—Bernadette Mayrand, Deschambault.—Céline Côté, Isle Verte.—Joseph Lampron, St Barnabé.—Dame Richard Labissonnière, Batiscan.—Dame Félix Lefebvre, La Baie.—Delle Henriette Brault, Haydenville.